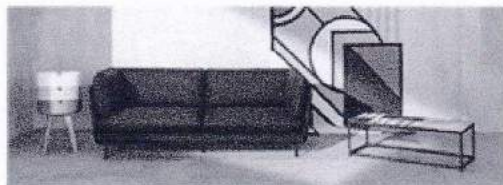
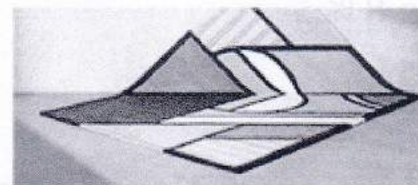


Le Point Économie



MADE[®]
BY DESIGN⁺
*Design par nature

Je découvre

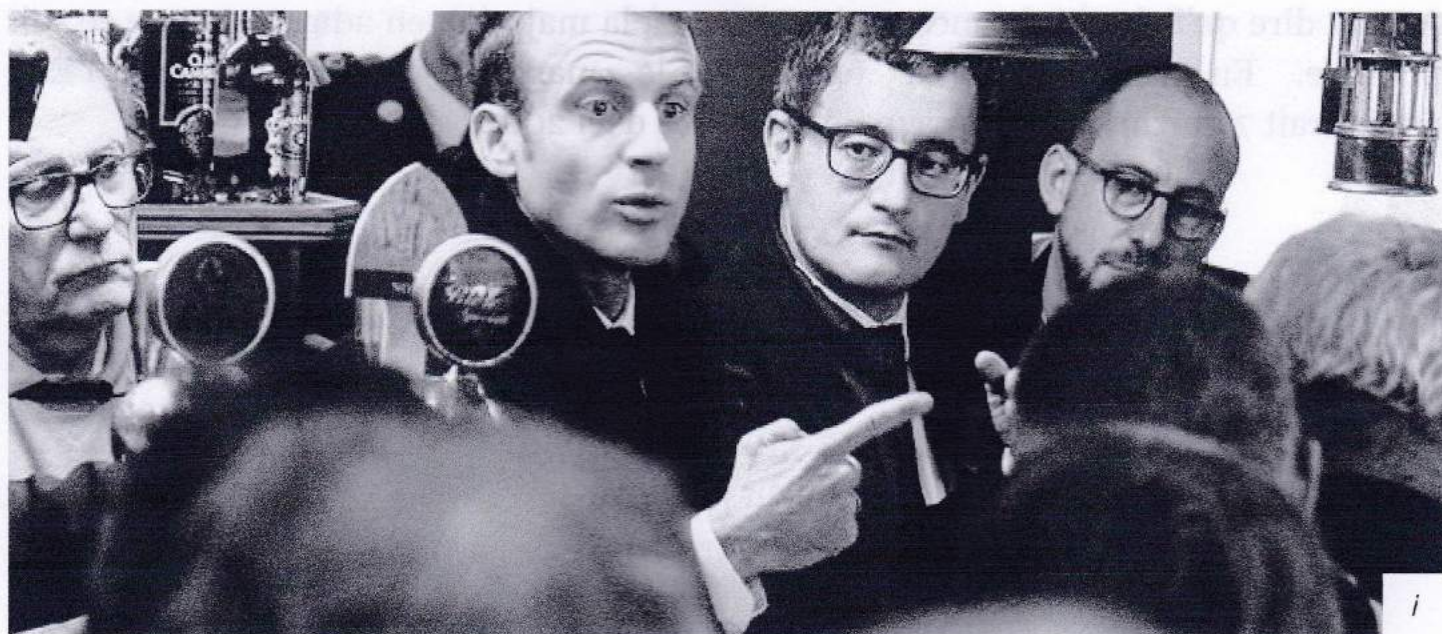


« Sur le front des comptes publics, on est très mal »

En raison de la crise des Gilets jaunes, la réduction du déficit est passée au second plan. Le spécialiste François Ecalle tire la sonnette d'alarme.

Par Marc Vignaud

Modifié le 28/02/2019 à 15:54 - Publié le 28/02/2019 à 15:34 | Le Point.fr



Comment Emmanuel Macron va-t-il faire pour le guette ? Pour calmer la colère des Gilets jaunes, le gouvernement a lâché 11 milliards d'euros sous forme de milliards d'euros de manque à gagner rien que la taxe carbone), mais aussi de dépenses sur d'activité.

Pour limiter les dégâts, le gouvernement a prévu des mesures compensatoires. Si tous les leviers promis (réduction de l'État, report de la baisse de l'impôt sur les sociétés, taxe de 500 millions d'euros sur

✕ [le a](#)
3,9
de
ime



NEWSLETTER ÉCONOMIE
Nouveau

Chaque jeudi, recevez le meilleur de l'actualité économique dans votre boîte mail.

[ires](#)
de

les géants du numérique) sont bien activés dans un projet de loi de finances rectificative programmé pour mai, la facture nette sera réduite à 7,4 milliards. Ce qui ferait dérapier le déficit à 3,2 % du PIB cette année, contre un objectif de départ de 2,8 %...

Lire aussi Nouvelle politique de Macron : les trois quarts des ménages gagnants

Mais c'est pour la suite que les choses vont se corser. Vu l'état de l'opinion, on voit mal comment le gouvernement va pouvoir reprendre l'augmentation des taxes sur les carburants à partir de 2020 comme si de rien n'était, alors que l'annulation était censée se limiter à la seule année 2019. Ainsi que le souligne le magistrat de la Cour des comptes en disponibilité François Ecalle sur son site internet Fipeco spécialisé sur les finances publiques, c'est en fait toute la trajectoire de hausse de la taxe carbone sur les carburants qui a été annulée en catastrophe, lors du vote du projet de loi de finances 2019, à la fin de l'année dernière. Autrement dit, pour reprendre sa progression, il faudrait la faire voter dans le projet de loi de finances à l'automne ! Autant dire qu'il faudra beaucoup de courage à la majorité, en admettant que ce soit possible. En l'absence d'un tel vote, le manque à gagner pour l'État atteindrait 7 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2022 !

1 | 2019 : 10 villes où investir

Découvrez les 10 villes les plus rentables pour investir en 2019



OLI INVESTISSEMENTS SA

2 | Epargne 3,10% + 40€ offerts - Offre à Saisir jusqu'au 31/03

Profitez de Notre Taux Promo 3,10% + Prime de 40€ Versée Sur Votre Livret !



psabanque.fr

Une désindexation des retraites à revote

Bien conscient de l'impasse budgétaire et par ses promesses en matière d'écologie, Emmanuel Macron a la volonté de reprendre la trajectoire d'augmentation de l'assortissant d'un mécanisme de frein en cas de crise, comme cela a été le cas l'année dernière et ce journal *Les Échos* de jeudi évoque par ailleurs l'augmentation prévue au départ. Le manque à gagner



NEWSLETTER ÉCONOMIE

Nouveau

Chaque jeudi, recevez le meilleur de l'actualité économique dans votre boîte mail.

ses

, sa

en

cole

Le

de

d'euros dans un scénario favorable dans lequel les prix du pétrole n'augmenteraient pas trop. Mais c'est loin d'être garanti. Une reprise de l'augmentation de la taxe carbone en 2020 pourrait par ailleurs nécessiter une hausse parallèle des dépenses publiques en faveur de la transition écologique pour faire passer la pilule auprès des Français, ce qui n'aurait donc pas pour effet de réduire le déficit public.

Mais le trou dans les finances publiques par rapport à la trajectoire de la loi de programmation votée au début du quinquennat ne s'arrête pas là. Le Conseil constitutionnel a en effet annulé la revalorisation des retraites inférieure à l'inflation (seulement + 0,3 %) en 2020, après un premier coup de rabot cette année, au motif que cette mesure doit être adoptée dans le projet de loi de finances de l'année prochaine et non celui de cette année. Là encore, cela veut dire que le Parlement va devoir revoter la désindexation des retraites l'année prochaine, ce qui s'annonce politiquement très délicat. Or, il s'agissait d'une des principales mesures d'économies connues sur les dépenses. Elle devait en effet rapporter 3 milliards d'euros.

Lire aussi Comment piloter le futur régime des retraites ?

1 | Alzheimer: 5 aliments à bannir

Découverte scientifique majeure aux Etats-Unis contre la maladie d'Alzheimer

Santé Corps Esprit



2 | Combien vaut ma voiture ?

Découvrez en 2 étapes. Évaluation en ligne et sans engagement.

vendezvotrevoiture.fr



Les ballons d'essai de Bercy

Autant d'éléments qui vont creuser à partir de 2020 le déficit structurel, celui qui ne dépend pas de la conjoncture, alors qu'il ne devrait se réduire que très faiblement en 2018 et rester stable en 2019. Autrement dit, la France ne respectera pas du tout les règles européennes qui nécessitent théoriquement même si les sanctions financières prévues sont encore théorique et lointaine. Réduire le déficit et la croissance correcte est pourtant important pour ne pas se dégrader en cas de récession...

Du côté des éléments positifs, la charge de 10 milliards d'euros d'ici 2022 grâce à une mesure que prévu par Bercy. Sauf que cette bonne nouvelle n'est pas vraiment une, car elle

NEWSLETTER ÉCONOMIE

Nouveau

Chaque jeudi, recevez le meilleur de l'actualité économique dans votre boîte mail.

reflète simplement la dégradation de la conjoncture en Europe. La croissance devrait elle aussi ralentir. Selon les dernières prévisions de la Banque de France, elle devrait plafonner à 1,6 % en 2020 et à 1,4 % en 2020 par an alors que le gouvernement table sur 1,7 % par an...

Lire aussi Croissance : à quoi faut-il s'attendre pour 2019 ?

François Ecalle ne cache pas son inquiétude : « Sur le front des comptes publics, on est très mal, explique le spécialiste, d'autant que « des hausses de dépenses et des baisses d'impôts supplémentaires sont à prévoir à l'issue du grand débat national. À Bercy, ils le savent. C'est pour ça qu'ils lancent des ballons d'essai sur les niches fiscales, notamment. » Cela permettrait en effet d'augmenter un peu les recettes sous couvert de justice fiscale. C'est ce qui explique sans doute cet aveu étonnant, devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale le 20 janvier, de Gérard Darmanin, le ministre des Comptes publics : « On est parfois un peu seul dans le désert à prêcher la tenue de la dépense puisqu'on a souvent le mauvais rôle. Et donc je ne peux pas vous garantir que cet effort sera tenu tout le quinquennat puisqu'il faut tous les jours mettre la pierre à l'ouvrage. » Le programme de stabilité, document qui actualise la trajectoire budgétaire de la France, qui doit être envoyé à Bruxelles fin avril ou début mai, s'annonce un casse-tête.

[Reportages, analyses, enquêtes, débats. Accédez à l'i](#)

CONTENUS SPONSORISÉS

Taboola Feed

Des fruits BIO à portée de main pour 8 € seulement

Mon Arbre Fruitier

Un nutritionniste révèle: «C'est comme un karcher po

Nutravia



NEWSLETTER ÉCONOMIE

Nouveau

Chaque jeudi, recevez le meilleur de l'actualité économique dans votre boîte mail.